

1) Intégrer la L1 STAPS parcours kinésithérapie

L'UPEC propose la passerelle kinésithérapie dans le cadre de la Licence 1 STAPS. Les candidats intéressés doivent postuler sur **Parcoursup** entre le 20 janvier et le 11 mars 2021 et sélectionner : **L1 STAPS - site de Créteil - parcours kinésithérapie**. A l'issue de l'année, 30 places sont proposées dans les écoles de kiné avec lesquelles nous avons une convention.

Attention, si vous souhaitez suivre une formation de kinésithérapie, il est déconseillé de choisir le vœu STAPS – site de Créteil – option santé sur Parcoursup. S'il permet d'accéder à l'école de kiné de Fontainebleau, le nombre de places est beaucoup plus restreint et la gestion assurée par la Faculté de Santé.

Les cours de la L1 STAPS parcours kinésithérapie sont dispensés sur le Campus Duvauchelle, 27 avenue Magellan à Créteil, pour l'essentiel des pratiques sportives et les cours en effectif réduit. Les cours magistraux se déroulent sur d'autres sites de l'université à Créteil (Campus Centre, Faculté de Droit...).

La formation propose **55 places**. Pour l'intégrer, les candidatures sont classées en fonction du nombre de points obtenus dans les **quatre domaines de compétences suivants** et la **fiche Avenir** :

Compétences scientifiques	Compétences littéraires	Compétences sportives	Investissement/Engagement
Notes de Première et de Terminale dans les matières scientifiques (maths, physique-chimie, SVT...).	Notes des épreuves anticipées du Bac. Notes de Première et Terminale dans les matières littéraires (français, philosophie, histoire-géo, SES, langues vivantes...).	Notes de Première et de Terminale en EPS. Pratiques sportives scolaires (UNSS) et extra-scolaires (licence sportive, athlète de haut niveau...).	Notes de TPE. Qualifications d'encadrement, d'animation (BAFA, BPJEPS...). Expériences associatives ou à responsabilités (bénévolat, service civique, pompier volontaire, délégué de classe...).

Fiche Avenir

Délivrée au conseil de classe du 2nd trimestre, elle comprend l'avis du professeur principal et du chef d'établissement.

2°) Maquette des enseignements de la Licence 1 STAPS – parcours kinésithérapie (2020)

Au premier semestre, les étudiants suivent les mêmes enseignements que ceux du parcours général dans les UE 3 et 4 (activité physique adaptée, psychologie, sociologie et physiologie de l'effort). En revanche, ils passent des examens spécifiques en **physiologie** et en **activité physique adaptée**.

Au deuxième semestre, les étudiants suivent un menu santé-kiné au sein des UE 8 et 9 comprenant des enseignements scientifiques (**anatomie fonctionnelle, adaptation santé, connaissance du mouvement, entraînement et initiation sportive**).

Tous les autres enseignements sont communs avec le parcours général.

SEMESTRE 1	
UE 1	
	ANGLAIS
UE 2	
	PROJET PROFESSIONNEL PERSONNALISÉ (PPP)
UE 3	
	PHYSIOLOGIE DE L'EFFORT
	ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE
UE 4	
	SOCIOLOGIE
	PSYCHOLOGIE
UE 5	
	ATHLÉTISME
	FOOTBALL
	HANDBALL
	GYMNASTIQUE
	DANSE

SEMESTRE 2	
UE 6	
	ANGLAIS
UE 7	
	STAGE
UE 8 et UE 9	
Menu santé	
	CONNAISSANCE DU MOUVEMENT
	ANATOMIE FONCTIONNELLE
	ADAPTATION SANTE
	ENTRAINEMENT ET INITIATION SPORTIVE
UE 10	
	VOLLEY OU BASKET
	COMBAT
	BADMINTON
	MES STEP / MES COURSE A PIED
UE 11	
	OPTION D'OUVERTURE
	METHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE (MTU)

3) Conditions à remplir

Pour figurer dans le classement élaboré à la fin du second semestre, il est impératif :

- **de passer tous les examens de contrôle continu**, y compris pour les étudiants en régime dérogatoire (salariés & sportifs de haut niveau).
- **de valider sa L1 STAPS dès la première session**, toute défaillance étant rétroactive.
- **d'obtenir une moyenne supérieure ou égale à 11,5/20 sur l'année dans les enseignements de sciences de la vie** : physiologie de l'effort, activité physique adaptée, anatomie fonctionnelle, adaptation santé, connaissance du mouvement, entraînement et initiation sportive.

4) Elaboration du classement des étudiants

Le classement de fin d'année est effectué d'après les enseignements et les coefficients suivants :

SEMESTRE 1	
Physiologie	Moyenne CC + CT (coefficient 5)
Activité physique adaptée	Moyenne CC + CT (coefficient 4)
SEMESTRE 2	
Anatomie	Moyenne CC + CT (coefficient 3)
Connaissance du mouvement	Moyenne CC + CT (coefficient 3)
Adaptation santé	Moyenne CC + CT (coefficient 3)
Entraînement et initiation sportive	Moyenne CC + CT (coefficient 3)

5) Annonce des résultats

Les **30 meilleurs étudiants** obtiennent une place dans l'une des trois écoles de kinésithérapie suivantes :

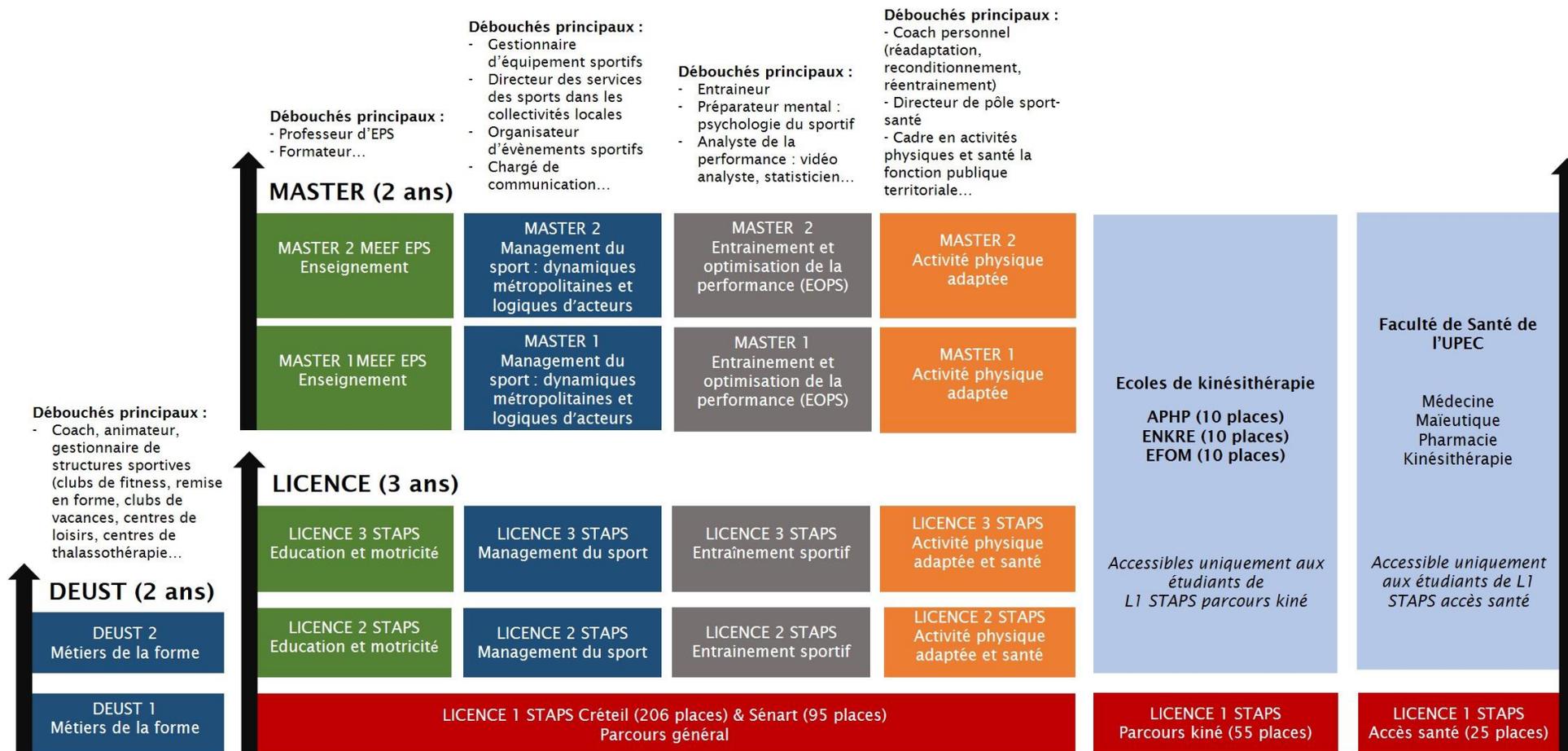
- L'**ENKRE** de Saint-Maurice, 12 rue du val d'Osne 94410 SAINT-MAURICE (10 places)
- L'**IFMK de l'APHP**, 44 rue Jenner 75013 PARIS (10 places)
- L'**EFOM**, 118 bis rue de Javel 75015 PARIS (10 places)

Avant le jury du second semestre, les étudiants remplissent une fiche de vœux et classent les écoles selon leur ordre de préférence. Celui qui obtient la meilleure place au classement est prioritaire pour le choix de son école et ainsi de suite.

Les étudiants sont ensuite informés par mail de leur affectation et de la procédure d'inscription de leur école.

Les étudiants non sélectionnés pour intégrer une école de kinésithérapie peuvent poursuivre leur scolarité en Licence 2 STAPS. En revanche, il n'est pas possible de redoubler dans le parcours kiné.

6°) Les études STAPS à l'UPEC



Pour plus d'informations :
 Antoine LEGER : 01 45 17 44 06
 antoine.leger@u-pec.fr